

  	<p style="text-align: center;">Direction de l'IFPM du GHT Ile-de-France Sud</p> <p style="text-align: center;">PROGRAMME DE FORMATION</p> <p style="text-align: center;">« TUTORAT- ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS ET ELEVES EN STAGE »</p>
--	---

Programme de formation valable du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

**100 %
Recommandent cette
formation en 2023**

Financement de la formation

Tarifs 2024 :
400 € si financement individuel
490 € si prise en charge financière

3 500 € Formation intra CHSF : tarif de groupe (groupe de 17 professionnels maximum)

**94% de
satisfaction
globale en 2023**

Durée :
4 x 7h = 28 heures
de 9 h 00 à 17 h 00

**96% Sont satisfaits de
la qualité
pédagogique des
interventions en 2023**

Objectifs de la formation

- La formation a pour but de développer les compétences de tuteur :
 - Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
 - Analyser sa pratique et sa posture de tuteur
 - Se familiariser avec les outils d'accompagnement pédagogique des stagiaires
 - Mener une réflexion sur le parcours d'apprentissage progressif autour des situations apprenantes
 - Analyser les pratiques d'évaluation des compétences des stagiaires

Références réglementaires :

Instruction N°DGOS/RH1/2014 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.

Instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Encadrer de stagiaires sur le terrain

Personnes concernées :

- Personnels soignants encadrant des stagiaires,
- Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture, Infirmier, Manipulateur d'électroradiologie médicale,
- Cadres de Santé, kinés, sages-femmes

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

Nombre de candidats maximum :

- 8 à 25 professionnels de santé inscrits (dont 17 professionnels du CHSF maximum)
- Les 4 jours de formation sont répartis en 2 x 2 jours, sur 2 mois.

Calendrier 2024 :

J1 : lundi 05 février 2024	J2 : mardi 06 février 2024
J3 : jeudi 29 février 2024	J4 : vendredi 1er mars 2024
J1 : lundi 18 mars 2024	J2 : mardi 19 mars 2024
J3 : lundi 22 avril 2024	J4 : mardi 23 avril 2024
J1 : mercredi 15 mai 2024	J2 : jeudi 16 mai 2024
J3 : jeudi 06 juin 2024	J4 : vendredi 07 juin 2024
J1 : lundi 23 septembre 2024	J2 : mardi 24 septembre 2024
J3 : lundi 18 novembre 2024	J4 : mardi 19 novembre 2024
J1 : jeudi 10 octobre 2024	J2 : vendredi 11 octobre 2024
J3 : lundi 18 novembre 2024	J4 : mardi 19 novembre 2024
J1 : lundi 04 novembre 2024	J2 : mardi 05 novembre 2024
J3 : jeudi 05 décembre 2024	J4 : vendredi 06 décembre 2024

NB : La Direction de l'IFPM se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de nombre insuffisant de participants inférieur à **8 personnes**.

La participation à la formation permet la délivrance d'une attestation de présence.

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens pédagogiques : échanges, films (jeux de rôles filmés, apports de connaissances en pédagogie), débriefings, jeux (des objectifs, Cluedo clinique), mises en situation d'ARP orale, analyses de feuilles de stage, apports théoriques, travaux en petits groupes (construction de PAP), partage de supports (fiches d'identité de stage, textes réglementaires, tests individuels (profils d'apprentissage, profils de tuteurs).
- Outils : ordinateur, vidéoprojecteur, plateforme Moodle.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Quizz écrit individuel sur table sur les compétences tutorales en arrivant à J1 le matin et même quizz en repartant à J4 après-midi.
- Evaluation orale de groupe puis individuelle écrite de la formation
- Réalisation, réajustement et utilisation d'un PAP sur le terrain de stage
- Réalisation d'une carte d'identité du stage
- Renforcement des relations entre les tuteurs de stage et les formateurs référents de stage (appels téléphoniques, visites de stage)
- Analyse par les formateurs référents pédagogiques de la cohérence et de la pertinence des feuilles d'évaluation de stage (remplissage des critères, appréciations)
- Evaluation orale du stage par les étudiants et les élèves lors des temps de retour de stage avec le formateur référent pédagogique (accueil, tuteur, accompagnement, bilans de mi-stage et de fin de stage)
- Questionnaires de satisfaction des stagiaires au niveau des stages

J1 Matin (3h30) : Le concept du tutorat

- Présentation du programme
- Identification des attentes
- Auto évaluation
- Apports théoriques

J2 Matin (3h30) : Concept de compétences

- Brainstorming
- Les niveaux de compétences
- Analyse de feuilles de stage

J3 Matin (3h30) : Les courants pédagogiques

- Analyse d'expériences
- Apport théorique sur les courants pédagogiques
- Les modes d'apprentissage

J4 Matin (3h30) : Le raisonnement clinique

- Jeu Cluedo
- Le modèle trifocal
- Partage d'expériences

J1 Après-midi (3h30) : Les moments clés du stage

- Jeu sur les objectifs de stage
- L'E-portfolio
- Le bilan final de stage
- Les missions du tuteur

J2 Après-midi (3h30) : Les outils du tutorat

- Le livret d'accueil
- Les situations apprenantes
- Le questionnaire de satisfaction des stagiaires

J3 Après-midi (3h30) : Le concept de réflexivité

- Temps d'ARP orale
- Apports théoriques
- Les 4 phases de l'apprentissage

J4 Après-midi (3h30) : La posture de tuteur

- Jeu
- Test individuel
- Auto-évaluation
- Évaluation de la formation

Contact

- **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

L'Institut de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Sud Francilien (IFPM du CHSF)

☎ 01.61.69.66.15

Adresse physique :

2 rue Pierre Fontaine
91000 Evry-Courcouronnes

Adresse postale :

40, Avenue Serge Dassault
91106 Corbeil-Essonnes Cedex

Secrétaire de la formation continue de l'IFPM du CHSF :

Virginie BLANPAIN
formationcontinue.ifpm@chsf.fr

Responsable de la formation « Tutorat » :

Elisabeth HERMES
elisabeth.hermes@chsf.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter par mail ifsi@chsf.fr